

Masse d'équilibrage en acier

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Masse d'équilibrage en acier

Code du produit : N/A

Autre moyen d'identification : Pesée, pesée de roue, pesée sans plomb

Usage recommandé : Pièce automobile pour balancer les pneus

Données relatives au fournisseur :

Plombco Inc.

66 Rue Edmond

Salaberry-de-Valleyfield

Québec, Canada, J6S 3E8

Téléphone : 450-371-8800

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

450-371-8800

Section 2. Identification des dangers

Classification : Aucune

Mention d'avertissement : Aucune

Mention de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration %</u>
Fer	7439-89-6	49 – 91
Manganèse	7439-96-5	0.25 – 0.60
Silicium	7440-21-3	0.15 – 0.30
Cuivre	7440-50-8	0.20
Chrome	7440-47-3	0.15
Carbone	7440-44-0	0.10

Peut également contenir du polypropylène (8% à 50%)

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

Laver les parties exposées et/ou contaminées soigneusement après manipulation.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais.

Ingestion :

Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau, boire un verre d'eau et provoquer un vomissement. Si la victime est inconsciente, effectué la RCR avec un masque anti-retour.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Risques d'irritation aux yeux, à la peau ou aux voies respiratoires. En cas d'ingestion de grande quantités de poussière ou de poudre, peut causer des crampes abdominales, des selles noires, vomissements, diarrhée ou convulsions

Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet chronique dans son état actuel.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Dans l'état actuel, non-combustible

Point d'éclair :

N/D

Température d'auto-inflammation :

N/D

Produits de combustion :

Oxydes de métaux variés

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

Agents extincteurs appropriés :

Utiliser les moyens d'extinction les plus appropriés aux matières environnantes.

Dangers spécifiques du produit :

Le produit en tant que tel ne pose aucun risque d'incendie, cependant, en cas de fonte, le métal en fusion va réagir violemment si mélanger avec de l'eau. En cas de fortes concentrations dans l'air et l'exposition de source d'ignition, le mélange peut devenir explosif.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les poussières. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Manganèse	7439-96-5	VEMP	0.2 mg/m ³	CNESST
		VEMP	0.2 mg/m ³	ACGIH
		VEMP	1.0 mg/m ³	NIOSH
Silicium	7440-21-3	VEMP	10 mg/m ³	ACGIH
		VEMP	15 mg/m ³	OSHA
		VEMP	5 mg/m ³ (fraction inhalable)	OSHA
Cuivre	7440-50-8	VEMP	1 mg/m ³	ACGIH
Chrome	7440-47-3	VEMP	0.5 mg/m ³	ACGIH
		VEMP	1 mg/m ³	OSHA
Carbone	7440-44-0	VEMP	5 mg/m ³	CNESST

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Couleur : Grisâtre

Odeur : Inodore

Point de congélation/de fusion : 1535°C / 2795°F

Point d'ébullition : 3000°C / 5432°F

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Solubilité : Insoluble

Densité : Donnée non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans son état actuel, cependant, les concentrations élevées de poussières, vapeurs et fumées sont réactives.

Conditions de réactivité : Les températures élevées, les contacts avec les acides forts, les agents oxydants et autres matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides forts

Produits de décomposition dangereux : En cas de températures élevées, des oxydes de métaux peuvent être générés.

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Fer	7439-89-6	DL ₅₀ Orale : Rat = 7500 mg/Kg
Manganèse	7439-96-5	DL ₅₀ Orale : Rat = 9000 mg/Kg
Silicium	7440-21-3	DL ₅₀ Orale : Rat = 3160 mg/Kg
Cuivre	7440-50-8	DL ₅₀ Orale : Souris = 413 mg/Kg CL ₅₀ Inhalation : Rat = 5.11 mg/l - 4h

Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Non applicable

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Manganèse : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Sous le seuil de déclaration de 1%)

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Inhalation, ingestion

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Fer	7439-89-6	CL ₅₀ - Morone saxatilis 13.6 mg/l - 96h
Cuivre	7440-50-8	CL ₅₀ - Oncorhynchus mykiss (rainbow trout) 0.15 mg/l - 96h CE ₅₀ - Daphnia magna 0.04 mg/l - 48h
Chrome	7440-47-3	CL ₅₀ - Carpe 14.3 mg/l - 96h CE ₅₀ - Daphnia magna 0.07 mg/l - 48h

Persistence et dégradabilité :

Fer : Insoluble dans l'eau.

Potentiel de bioaccumulation :

Données non disponibles

Mobilité dans le sol :

Données non disponibles

Autres effets nocifs :

Fer : Improbable vue l'insolubilité dans l'eau.

Manganèse : Toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique.

Cuivre : Très toxique pour les organismes aquatique

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

Aucune Classification TMD/DOT/IMDG/IATA

Section 15. Informations sur la réglementation

Classification NFPA :



Santé : 1
Inflammabilité : 0
Réactivité : 0
Conditions spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

SIMDUT 1988 :



Classe D2A - Matières très toxiques ayant d'autres effets

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche :

2018-04-27

Version :

3.00

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni Plombco inc., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Références :

- Répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
- RTECS du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.
- Fiches signalétiques des composantes du fabricant.
- Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).
- Transport des marchandises dangereuses – Transports Canada.
- Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) <http://www.hc-sc.gc.ca>